

Bulletin d'adhésion

du 1er janvier au 31 décembre

2019

J'adhère au parti politique

 Je rejoins le réseau des coopérateurs

 Je fais un don

NOM-ANV Prénom-Raganv
 Rue, lieu-dit-Straed, kêriadenn.....
 Code postal-Kod post..... Commune-Kumun..... Tél fixe-Pgz.....
 Tél portable..... Adresse mail-Postel.....
 Date de naissance-Deiziad ganedigezh :..... Sexe :..... Profession—Micher.....
 Mandat(s) électif(s) :.....

Adhérent : Montant de ma cotisation :euros

- Par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement d'Europe Ecologie-Les Verts Bretagne
- Par prélèvement automatique **mensuel** (remplir le **formulaire d'autorisation** en y joignant **un RIB**)
- Par prélèvement automatique **trimestriel** (remplir le **formulaire d'autorisation** en y joignant **un RIB**)
 - L'adhésion se fait à l'année civile du 1er janvier au 31 décembre (prélèvement chaque fin de mois ou fin de trimestre selon le cas).
 - En cas d'adhésion en cours d'année, le prélèvement est réparti sur les mois ou les trimestres restants.

ou **Donateur** : Montant de mon don à EELV :euros

ou **Coopérateur** : Dès 20 € (étudiants/précaires :10 euros) :euros

- J'accepte de recevoir des SMS de la part d'Europe Écologie Les Verts
- J'accepte de recevoir des courriels de la part d'Europe Écologie Les Verts

Date :

Signature :

Il est préférable de régler par chèque ou prélèvement automatique en région (adresse ci-dessous).

*Vous avez aussi la possibilité d'ADHESION EN LIGNE à partir du site internet (paiement sécurisé par carte bancaire).
Aller sur la page <http://rejoindre.eelv.fr> et laissez vous guider.*

Cette grille présente le niveau de cotisation attendue en fonction de votre revenu mensuel. Les niveaux de cotisation présentés ci-dessous sont indicatifs, et laissent la possibilité à chacun de tenir compte de sa situation personnelle, familiale et sociale du moment.

REVENU MENSUEL	COTISATION ANNUELLE
< 1200 €, précaires, étudiants...	36 €
1200 €	55 €
1300 €	80 €
1400 €	100 €
1600 €	120 €
1800 €	160 €
2000 €	200 €
2300 €	230 €
2500 €	250 €
2800 €	300 €
> 3000 €	Au moins 0.8 % de votre revenu annuel

Abattement 25 € par personne à charge (enfant, conjoint sans revenu...) dans la limite d'une cotisation minimale de 36 €

EUROPE ÉCOLOGIE LES VERTS BRETAGNE
14 bd Hérault 22000 SAINT-BRIEUC



Europa Ekologiezh Ar re c'hlas
Breizh/Bretagne

Adhérer Coopérer Soutenir

2019

Bonjour,

Nous vous invitons à rejoindre Europe Ecologie Les Verts Bretagne (*retrouver la liste des groupes locaux dans chaque département sur le site <http://bretagne.eelv.fr/>*).

Vous pouvez choisir d'être adhérent-e ou coopérateur-trice, suivant le mode d'engagement souhaité, en fonction de vos envies, de vos aspirations :

► **Adhérer au parti politique Europe Ecologie Les Verts**, c'est participer aux décisions du mouvement (élections, priorités stratégiques et programmatiques, choix budgétaires, responsabilités internes),

► **Rejoindre le réseau des coopérateurs**, c'est participer à la vie du mouvement (mobilisations, Etats-généraux, agoras, commissions thématiques...).

Adhérent-e ou coopérateur-trice, parti et réseau : l'enjeu, c'est de permettre à chacun-e de trouver la forme de militantisme qui lui convient !

Pour adhérer, coopérer ou faire un don, vous pouvez compléter le bulletin d'adhésion au verso et le renvoyer par courrier à l'adresse du secrétariat régional, en rédigeant votre chèque à l'ordre de : *Association de financement d'Europe Ecologie -Les Verts Bretagne*.

Le paiement à l'année est préférable, le paiement mensuel est possible. Si vous souhaitez le prélèvement automatique mensuel sur votre compte bancaire ou postal, remplissez le **formulaire d'autorisation** ci-joint en y joignant un **relevé d'identité bancaire (RIB)**.

Cordialement,
Le Bureau Exécutif Régional

En **adhérant, coopérant** ou **en faisant un don**, vous bénéficiez d'une **déduction fiscale égale à 66 % du montant de votre versement.**

La loi limite à 7500 € par an les versements effectués à un parti politique par un particulier.

L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons consentis et les cotisations versées en qualité d'adhérent d'un ou de plusieurs partis politiques par une personne physique dûment identifiée à une ou plusieurs associations agréées en qualité d'association de financement ou à un ou plusieurs mandataires financiers d'un ou de plusieurs partis politiques ne peuvent annuellement excéder 7 500 euros.

*Votre adhésion sera effective dès réception de votre paiement et après enregistrement par les instances d'Europe Écologie Les Verts de votre région et ce, dans un délai **maximum de deux mois**.*

Conformément à la loi, vous disposez d'un droit d'accès aux données vous concernant en vous adressant à :
donneespersonnelles@eelv.fr

Europe Ecologie Les Verts Bretagne

14 bd Hérault 22000 SAINT-BRIEUC

Tel. 02 96 61 51 68 - courriel : secretariat.eelvbzh@free.fr